

PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASCA

Présidence Thomas Freuler

Date Jeudi 28 octobre 2021

Durée 9h00 - 12h00

Lieu Seedamm Plaza, Seedammstrasse 3, CH-8808 Pfäffikon SZ

Procès-verbal A. Steffes, secrétaire

Points à l'ordre du jour

1. Constatation du quorum et procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2020
2. Rapport sur les travaux de l'association
3. Approbation du rapport annuel 2020
4. Finances
 - 4.1 Comptes 2020 et rapport de révision
 - 4.2 Estimation 2021 et budget 2022
 - 4.3 Cotisation de membre 2022
 - 4.4 Approbation des comptes et décharge des organes
5. Élections
 - 5.1 Comité et président
 - 5.2 Organe de révision
 - 5.3 Présidents et vice-présidents des commissions spécialisées
6. Demandes
7. Divers

	Mot d'accueil du secrétaire
--	-----------------------------

Le secrétaire accueille les nombreux participants à la 19^e assemblée générale ordinaire 2021.

Point 1 de l'ordre du jour	Constatation du quorum et procès-verbal de l'assemblée générale du 30 novembre 2020
----------------------------	---

64 voix/sociétés sont présentes. Chaque société possède une voix. La majorité absolue s'élève à 41 voix. Reto Lüthy et Silvan Wüthrich sont élus scrutateurs à l'unanimité. L'assemblée générale élit Matthias Pestalozzi président du jour à l'unanimité.

Le procès-verbal a été publié le 30 novembre 2020 sur le site Internet, ce dont les membres ont été informés par mail.

Le procès-verbal est approuvé, avec les remerciements à l'auteur.

Point 2 de l'ordre du jour	Rapport sur les travaux de l'association
----------------------------	--

Le secrétaire informe sur le travail accompli par le comité, le secrétariat, les commissions spécialisées et le groupe de travail Formation de l'ASCA au cours des 24 derniers mois.

Point 3 de l'ordre du jour	Approbation du rapport annuel 2020
----------------------------	------------------------------------

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

Point 4 de l'ordre du jour	Finances
----------------------------	----------

Comptes 2020 et rapport de révision

Une perte a été budgétisée comme les années précédentes dans le but de réduire les fonds propres. Pour ce faire, les cotisations des membres ont été de nouveau réduites. En raison de la crise sanitaire, les prestations supplémentaires prévues au budget ont fait défaut. La réduction des coûts n'a pas permis de les compenser entièrement. La perte 2020 chiffrée à CHF -48 012 est par conséquent élevée.

La fortune de l'association au 31/12/2020 s'élève ainsi à CHF 434 441.

Le rapport de révision a été inséré dans le rapport annuel. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels.

Estimation 2021 et budget 2022

Pour 2021, la perception des cotisations des membres a été adaptée. L'ASCA s'attend à un bénéfice confortable. Dans ce contexte, les réductions du côté des dépenses de même que l'accueil de nouveaux membres du patronage jouent également un rôle.

Le budget 2022 table sur des cotisations stables. Il est par ailleurs prévu de recommencer à organiser des événements. Cela conduit à un budget pratiquement équilibré avec une légère perte de CHF - 2950.

Les cotisations des membres sont maintenues en 2022.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité les comptes 2020, le budget 2022 ainsi que les cotisations inchangées en 2022. La décharge est accordée à l'unanimité à l'organe responsable.

Point 5 de l'ordre du jour	Élections
-------------------------------	-----------

Élection du président

Le président du jour se charge de l'élection du président. Le comité propose de réélire le président sortant Thomas Freuler. Aucune contre-proposition n'est faite. L'assemblée générale élit Thomas Freuler président à l'unanimité.

Thomas Freuler remercie ses collègues du comité et les membres de l'ASCA pour leur soutien et leur confiance et accepte son élection.

Le secrétaire reprend la direction de l'assemblée générale pour le point à l'ordre du jour concernant les élections.

Comité et président

Le comité doit être élu tous les ans.

Les membres suivants se proposent :

Thomas Busenhardt
Thomas Freuler
Thomas Liner
Matthias Pestalozzi
Charles JR Rossier
Michael Thüler
Christoph Weber

Le secrétaire informe que le comité a élu Matthias Pestalozzi vice-président.

L'assemblée générale élit le comité à l'unanimité pour un mandat d'un an.

Organe de révision

O. Zell et R. Stocker ont révisé la comptabilité de l'Association cette année. Leur travail soigneux est très apprécié et l'assemblée

les en remercie.

L'assemblée générale élit O. Zell et R. Stocker à l'unanimité
comme réviseurs.

Présidents et vice-présidents des commissions spécialisées

Le comité propose l'élection suivante pour les commissions
spécialisées :

	<u>Président</u>	<u>Vice-président</u>
CS1	Andreas Wild	Christoph Schwarz
CS3	Christoph Haeberlin	Reto Kuster
CS4	Rolf Item	Stefan Fässler

L'assemblée générale procède à l'élection in globo et à l'unanimité.

Au nom de tous les membres, le président remercie les élus ainsi
que tous les membres des commissions spécialisées et du groupe
de travail Formation pour leur inlassable dévouement et leur travail
pour le commerce de l'acier et de la technique du bâtiment. Ils font
toujours preuve d'un grand engagement et accomplissent un
excellent travail.

Points 6 et 7 de l'ordre du jour	Demandes et divers
--	--------------------

Aucune demande n'a été soumise.

Par les temps actuels particulièrement mouvementés, il n'est pas
évident de recruter des gens dans des organes de milice. Le
président tient d'autant plus à remercier les membres sortants
pour leur soutien dans les commissions spécialisées. Il s'agit de :

- Moreno Lamorte
- Marcel Locher
- Martin Salvisberg

La prochaine assemblée générale aura lieu le 3 novembre 2022 à
Pfäffikon.

Pour le procès-verbal : Andreas Steffes

16 novembre 2021/AS

À l'attention de tous les membres